



Action 19 – Adaptation du bouquet de services aux territoires ultramarins

L'éloignement géographique des PTCE ultra-marins nécessite une organisation particulière pour les rencontres en présentiel (visites fertiles, rencontres de proximité, transfert de savoir-faire, ...) ; bien que l'offre de webinaires conséquente leur soit directement accessible.

Les disparités territoriales tant au niveau des besoins que des ressources ont conduit à redéfinir la stratégie d'appui aux PTCE de ces territoires, avec ESS France Outre-mer et les CRESS de ces régions.

3 points principaux sont ressortis de ces échanges :

- une enveloppe budgétaire spécifique a été prévue pour permettre à chaque PTCE ultramarin (émergent ou existant) de faire a minima un déplacement pris en charge pour une rencontre au choix (cf. bouquet de services dans son ensemble) ayant lieu en métropole ;
- un suivi individuel avec un facilitateur référent (cf. « donne-moi ta main et prends la mienne » - offre 3 du bouquet de services) sera mis en place par les CRESS de ces régions ou par ESS France Outre-mer dans le cadre de la mutualisation de cette mission ;
- une rencontre de proximité entre PTCE (cf. « premier contact de proximité » - offre 2 du bouquet de services) aura lieu soit dans chaque région d'ici le printemps 2022, lorsque le nombre de projets participants est suffisant, soit en interrégional (rencontre mutualisée pour les Caraïbes ou pour l'Océan indien) lorsque cela s'avère plus pertinent.

Contact pour plus d'informations sur le bouquet de services pour les PTCE ultra-marins :

Marina Bergot - mbergot@essfrance-om.org et Camille Ballouhey - cballouhey@cress-mayotte.org